

# SEANCE DU 28 mars 2019

## COMPTES DE GESTION et ADMINISTRATIF 2018

### COMMUNE

Monsieur HANOY François, maire, donne lecture du compte de gestion 2018 établi par Madame LEFEVRE Chrystèle, percepteur, et du compte administratif 2018, qui donnent les résultats suivants :

#### section de fonctionnement

❖ résultat antérieur reporté.....	365 320.20 €
❖ recettes .....	881 622.77 €
❖ dépenses .....	767 139.99 €
<b>résultat excédent .....</b>	<b>479 802.98 €</b>

#### section d'investissement

❖ résultat antérieur reporté.....	- 77 315.71 €
❖ dépenses .....	808 533.54 €
❖ recettes .....	480 457.88 €
<b>résultat déficit .....</b>	<b>- 405 391.37 €</b>

**résultat global de l'exercice..... 74 411.61 €**

Le compte des gestion a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif qui a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

### LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur HANOY François, maire, donne lecture du compte de gestion 2018 établi par Madame LEFEVRE Chrystèle, percepteur, et du compte administratif 2018, qui donnent les résultats suivants :

#### section de fonctionnement

❖ résultat antérieur reporté.....	495.92 €
❖ recettes .....	56 316.30 €
❖ dépenses .....	28 617.94 €
<b>résultat excédent .....</b>	<b>28 194.28 €</b>

#### section d'investissement

❖ résultat antérieur reporté.....	- 25 878.34 €
❖ dépenses .....	29 047.86 €
❖ recettes .....	26 731.92 €
<b>résultat déficit .....</b>	<b>- 28 194.28 €</b>

**résultat global de l'exercice..... 0.00 €**

Le compte des gestion a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif qui a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

### COMMUNE

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de FONCTIONNEMENT de :

- au titre des exercices antérieurs :	365 320.20 €
- au titre de l'exercice arrêté :	114 482.78 €
soit un résultat à affecter de	479 802.98 €

Considérant POUR MEMOIRE que le montant du virement à la section d'investissement (ligne 023) prévu au budget de l'exercice arrêté est de 179 766.89 €

- résultat de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser : - 405 391.37 €
- solde des restes à réaliser en investissement..... 185 096.39 €

### **AFFECTATION OBLIGATOIRE**

- besoin à couvrir : .....220 294.98 €
- solde .....259 508.00 €

**AFFECTE en réserve (compte 1068) : ..... 220 294.98 €**  
**AFFECTE à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) ..... 259 508.00 €**

### **LOGEMENTS SOCIAUX**

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de FONCTIONNEMENT de :

- au titre des exercices antérieurs : 495.92 €
- au titre de l'exercice arrêté : 27 698.36 €
- soit un résultat à affecter de 28 194.28 €

Considérant POUR MEMOIRE que le montant du virement à la section d'investissement (ligne 023) prévu au budget de l'exercice arrêté est de 31 107.00 €

- résultat de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser : - 28 194.28 €
- solde des restes à réaliser en investissement 0.00 €

### **AFFECTATION OBLIGATOIRE**

- besoin à couvrir : ..... 28 194.28 €
- solde .....0.00 €

**AFFECTE en réserve (compte 1068) : ..... 28 194.28 €**  
**AFFECTE à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) ..... 0.00 €**

### **BUDGET 2019 - Devis**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les devis suivants établis par la SARL BOISSIER :

- **réfection terrain de boules** : 9 350 € HT
- **aménagement jeux rue des Sœurs Franciscaines** : 8 125 € HT
- **réaménagement massifs rue du Stade** : 16 800 € HT

### **BUDGET 2019**

#### **COMMUNE**

- \* **section de fonctionnement**  
recettes = dépenses : ..... 1 083 500.26 €
- \* **section d'investissement**  
recettes = dépenses : ..... 714 888.37 €

Le budget primitif 2019 est soumis au vote et adopté à l'unanimité

#### **LOGEMENTS SOCIAUX**

- \* **section de fonctionnement**  
recettes = dépenses : ..... 89 630.00 €
- \* **section d'investissement**  
recettes = dépenses : ..... 58 059.28 €

Le budget primitif 2019 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame GOUGAUT signale l'arrêt d'activité de plusieurs assistantes maternelles et du problème que cela va impliquer. M. Hanoy informe que quatre assistantes maternelles cherchent une maison de 120 m<sup>2</sup> à louer pour créer une MAM qui pourrait accueillir douze enfants.